



- 2 -

Description: Continued

The upper and lower garners, weigh hopper and test weight system are installed in a steel framework.

The indicator has a serial port for communications with a remote computer. This will be an IBM Personal computer (PC). The computer system will provide an easier means of controlling the scale and allow additional reporting and inventory control. It will also be providing the primary printout of scale weights. It will include the operator commands and provide all the necessary input and coordination for scale operation. Standard device interlocking is provided for gate control in the digital indicator and additional interlocking has been incorporated in the computer system to provide for receiving and shipping operator interlocks. Interlocking signals from devices are incorporated to signal the scale that the received grain is currently totally elevated, the receiving cycle is complete, and the scale can be totalled. The operator signalling system will provide signal lights to prevent grain from being dumped in the scale before the previous weighing cycle is complete. The testing of the scale is interlocked so as to prevent grain from being passed through the scale while in the test mode.

Description: Suite

Les cuves supérieure et inférieure, la trémie de pesage et les poids étalons sont montés dans une structure en acier.

L'indicateur comprend une porte d'accès en série qui lui permet de communiquer avec un ordinateur installé à distance, soit un ordinateur personnel (OP) IBM. L'emploi de l'ordinateur facilite le contrôle des opérations de pesage et permet une plus grande gestion des états et du stock. Il fournit également un imprimé primaire des poids déterminés par la balance. L'ordinateur comprend un circuit de commande pour l'opérateur ainsi que tous les circuits d'entrée et de coordination nécessaires à l'exploitation de l'ensemble de pesage. Le circuit de verrouillage standard qui commande l'ouverture et la fermeture des vannes est intégré à l'indicateur numérique et un circuit de verrouillage supplémentaire a été incorporé à l'ordinateur pour les opérations de réception et d'expédition commandées par l'opérateur. Les divers appareils sont conçus pour transmettre des signaux de verrouillage à l'ensemble de pesage une fois que le grain livré est complètement monté, que le cycle de réception est terminé et que les pesées peuvent être totalisées. Le circuit de signalisation à l'intention de l'opérateur transmet un signal lumineux pour empêcher le déversement du grain dans la trémie de pesage avant la fin du cycle précédent. Lorsque l'ensemble est réglé en mode d'essai, un verrouillage d'interdiction empêche le passage du grain dans la trémie de pesage.

Description: Continued

The scale instrument has hardware span with a cover seal. No computer commands can affect or change calibration.

NOTE: Fabricated steel test weights of 250 kg may be used at the following two (2) installations only:

- (a) Cargill Gain  
Burnett, Alberta
- (b) Cargill Gain  
Marwayne, Alberta

Conditions of Approval:

(1) This approval covers 10 devices only. Each device sold, leased or otherwise disposed of, must be reported to the Head, Mass Laboratory, Legal Metrology Branch, in Ottawa, by the Manufacturer or distributor.

(2) No device shall be sold, leased or otherwise disposed of, for use in trade, without written disclosure to the purchaser, prior to the sale, that the device has received only temporary approval.

(3) This approval to expire two years from date of issue.

Description: Suite

L'appareil de pesage comporte un dispositif de réglage de la portée plombé. L'étalonnage ne peut être modifié d'aucune façon par une commande de l'ordinateur.

REMARQUE: Des poids de 250 kg fabriqués d'acier peuvent être utilisés seulement aux deux (2) installations suivantes:

- (a) Cargill Gain  
Burnett, Alberta
- (b) Cargill Gain  
Marwayne, Alberta

Conditions d'approbation:

(1) La présente approbation ne couvre que 10 appareils. Le fabricant ou le distributeur doit faire part de tout appareil vendu, loué ou cédé de quelque autre façon, au Chef du laboratoire des masses, de la Direction de la Métrologie légale, à Ottawa.

(2) Aucun appareil ne doit être vendu, loué ou aliéné de toute autre façon à des fins commerciales sans que l'acheteur n'ait d'abord été avisé par écrit que l'appareil n'a reçu qu'une approbation provisoire.

(3) Le présent avis expire deux ans après sa date d'émission.

- 4 -

Conditions of Approval: Continued

(4) On expiry of this approval only models listed or described having the same nominal capacities and the same nominal physical dimensions and construction as an installation that has been inspected and verified by Weights and Measures, will be considered for full formal approval. After the date of expiry of this Temporary Approval if a model that has not been approved is to be installed, a new application must be submitted, with installation drawings, in order that the Temporary Approval may be reactivated and an inspection arranged.

Reference N°: G6922-S1503Conditions d'approbation: Suite

(4) Dès expiration du présent avis, seuls les modèles dont les capacités et dimensions nominales ainsi que la construction sont identiques à celles d'une installation déjà inspectée et vérifiée par la Division des poids et mesures seront considérés pour approbation officielle entière. Après la date d'expiration de l'approbation provisoire pour qu'un modèle non approuvé soit installé, une nouvelle demande devra être présentée avec les plans de l'installation afin que l'approbation provisoire puisse être de nouveau en vigueur et qu'une date d'inspection puisse être fixée.

N° de référence: G6922-S1503

Chief  
Legal Metrology Laboratories

W.B. Fullom  
for W.R. Virtue

Chef  
Laboratoires de la Métrologie légale

<sup>AUG</sup>  
AOUT - 9 1984